

PRÉFET DE LA DRÔME

Valence, le - 3 MAI 2019

Préfecture  
Cabinet  
Bureau de la Représentation de  
l'État

Affaire suivie par Pascale Labourel

Tél : 04.75.79.28.27

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
du département

En communication à :

- M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de  
DIE
- Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement  
de NYONS
- M. le Sous-préfet de l'arrondissement de  
VALENCE

**OBJET** : Pavoisement 74ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 le **mercredi 8 mai 2019**, Journée de l'Europe le **jeudi 9 mai 2019**, Commémoration de l'abolition de l'esclavage le **vendredi 10 mai 2019**, Fête de Jeanne d'Arc, Fête du patriotisme le **dimanche 12 mai 2019**.

Conformément aux instructions de Monsieur le Premier Ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavés le mercredi 8 mai 2019 (pavoisement aux couleurs nationales), le jeudi 9 mai 2019 (pavoisement aux couleurs nationales et aux couleurs de l'Union européenne), le vendredi 10 mai 2019 (pavoisement aux couleurs nationales) et le dimanche 12 mai 2019 (pavoisement aux couleurs nationales).

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Le Préfet



Hugues MOUTOUH